

Morancé, le 2 Juillet 2014

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien à la pétition relative au maintien de Beaulieu dans le service public.

Nous avons obtenu 585 signatures, ce qui démontre l'intérêt porté par les habitants de nos communes pour sauvegarder dans cette propriété une activité d'intérêt général.

Vos signatures nous ont permis de sensibiliser les élus, Conseil Municipal de Morancé, Communauté de communes. Nous avons également saisi l'UGECAM propriétaire du site, ainsi que le Conseil d'administration, et le Comité d'établissement. Premier acquis le promoteur immobilier qui souhaitait transformer les bâtiments existants en 118 logements a retiré son offre d'achat.

Lors de la réunion publique du 26 juin 2014 à Morancé, Madame le Maire a précisé les actions engagées. Elle a confirmé que le Conseil municipal n'acceptera aucun projet immobilier. Des contacts sont en cours, pour la création d'une résidence pour personnes âgées non dépendantes, d'autres orientations sont envisagées, projet lié à l'enseignement, projet culturel, espaces de loisirs,etc. Nous restons vigilants car aucune solution n'est trouvée, et c'est plusieurs mois d'études avant que ces projets n'aboutissent. Déjà 1 an et demi que Beaulieu a été transféré, le bâtiment, le parc se dégradent. Il est urgent d'agir. Nous pensons que la poursuite d'activités dans ce domaine peut venir de l'intercommunalité (34 communes), ou du nouveau département du Rhône.

Nous avons renouvelé notre demande de participation à une commission extramunicipale pour apporter notre expérience et notre parfaite connaissance des atouts de cette propriété, le devenir de Beaulieu nous concerne, l'avis des signataires de notre pétition doit être pris en compte. Nous ferons un point avec la municipalité en septembre pour connaître l'avancement de ce dossier. Nous vous tiendrons informé, et n'hésiterons pas à vous remobiliser si un projet non conforme à l'intérêt général était retenu.

Cordiales salutations

Daniel BELDON président de l'Amicale des collègues de l'UGECAM et de la CRAM